

SELARL JURIS MONT BLANC
STE D'AVOCATS AU BARREAU DE BONNEVILLE
21, Avenue de la Libération - 74300 CLUSES
tél. : 04.50.96.15.74, fax. : 04.50.98.30.52
jurismontblanc@jurismontblanc.com

**Vente aux enchères publiques en 1 lot d'un tènement
immobilier avec terrain attenant et toutes
constructions y édifiées sis 369, Chemin de Chessin,
74300 MAGLAND, cadastré Section A
n°s 1270, 1271, 2479 et 2986**

**Fixée au jeudi 7/1/2021 à 14h00, à l'audience de vente
de Madame le Juge de L'Exécution, chargée des
Saisies Immobilières près le Tribunal Judiciaire de
Bonneville (74130),
Palais de Justice, 18, Quai du Parquet**

DESIGNATION DES BIENS :

Un tènement immobilier avec terrain attenant et toutes constructions y édifiées sis 369, Chemin de Chessin, 74300 MAGLAND, pour une contenance de 21 ares et 90 ca, cadastré Section A n°s 1270, 1271, 2479 et 2986 comprenant un bâtiment principal composé d'un rez-de-chaussée avec 2 locaux à aménager, une cave, un escalier extérieur desservant l'étage, d'un 1^{er} étage avec un appartement de type duplex et des combles aménageables, deux bâtiments annexes savoir un garage et un bloc de 2 garages, des extérieurs avec 3 jardins et 3 appentis.

le tout décrit dans le rapport d'expertise de Mme MAGNIN en date du 23/6/2017, et du procès-verbal descriptif établi le 13/3/2020 par la SAS SAGE et Associés, Huissier de Justice, annexé au cahier des conditions de vente contenant les clauses et conditions de la vente, déposé le 10/7/2020 au secrétariat-greffe du Juge de l'Exécution chargé des saisies immobilières près le Tribunal Judiciaire de BONNEVILLE (74), où chacun peut en prendre connaissance (RG N°20/00618).

MISE A PRIX : 300.000,00 € (*trois cent mille Euros*), avec faculté de baisse de quart en quart, en cas de désertion d'enchères,

ENCHERES : En conformité de l'article R322-40 du Code des Procédures Civile d'Exécution, les enchères ne pourront être portées que par le Ministère d'un Avocat au Barreau de BONNEVILLE.

RENSEIGNEMENTS :

1 – au Greffe du service des saisies-immobilières - Tribunal Judiciaire de BONNEVILLE (tél. : 04.50.25.48.00)

2 – au Cabinet de la SELARL JURIS MONT BLANC, Avocat poursuivant (tél.: 04.50.96.15.74)

Fait et rédigé à CLUSES, le 19/11/2020
Pour la SELARL JURIS MONT BLANC,
Me C. ABAD-PERNOLLET